

Issa Diallo



Selon la Banque mondiale, la population du Burkina Faso était de 19,19 millions en 2017, avec un taux de fécondité de 5,35 enfants par femme et un taux de croissance démographique de 2,9% par an.

Le Burkina Faso comprend 66 groupes ethniques différents. Les M'bororo Fulani et les Touaregs sont deux des peuples considérés comme autochtones. Ils vivent répartis dans tout le pays mais sont particulièrement concentrés dans les régions du nord, du Seno, du Soum, du Yagha et de l'Oudalan; ils sont souvent géographiquement isolés, vivant dans des zones arides, économiquement marginalisés et victimes de violations des droits de l'homme.

Selon le recensement officiel de 2006, la population du Burkina Faso est à 60,5% musulmane, 19% catholique, 15,3% animiste et 4,2% protestante.

La Constitution du Burkina Faso ne reconnaît pas l'existence des peuples autochtones, mais elle garantit l'éducation et les soins de santé pour tous. Cependant, le manque de ressources et d'infrastructures appropriées signifie que, dans la pratique, les nomades n'ont qu'un accès limité à ces droits.

Le Burkina Faso a voté pour la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.<sup>1</sup>

### Évènements en 2019

#### **Les froides tueries des pasteurs nomades perpétrées par les *Kogleweogo***

Véritables groupes d'autodéfense armés se disant gardiens de l'ordre en milieu rural où les forces de sécurité nationales sont absentes, les *kogleweogo*, sont présents dans la majeure partie des régions du Burkina Faso (Centre-Nord, Plateau Central, Centre-Est, région de l'Est, Centre-Ouest et Centre-Sud).

Partout où ils ont réussi à s'implanter, les *koglweogo* sont généralement considérés par les villageois comme de véritables agents de sécurité et de justice. Ils ont même mis hors d'état de nuire de nombreux malfrats et n'hésitent pas à exclure de leurs groupes les membres soupçonnés de vol. Mieux, l'impartialité des jugements qu'il rendent a amené beaucoup de leaders de pasteurs nomades à les rejoindre.

Mais dans la première quinzaine du mois de janvier 2019, les *kogleweogo* ont exécuté froidement 206 Peuls vivant dans les villages et campements proches du village de Yirgou. Les exécutions des Peuls semblent avoir été perpétrées en représailles après l'assassinat du chef de village de Yirgou qui est de l'ethnie mossi. Mais d'autres sources, révèlent que la tuerie aurait pu être programmée avant même l'assassinat du chef de village.

Somme toute, les *kogleweogo* responsables de ces exécutions sont restés sans être inquiétés par les autorités burkinabé pendant plusieurs mois et certains d'entre eux sont toujours en liberté. Cette position de l'Etat burkinabé qui tarde à arrêter les *kogleweogo* impliqués dans les tueries a obligé plusieurs pasteurs peuls à fuir leurs campements : certains ont rejoint leurs parents pasteurs nomades dans d'autres régions du Burkina Faso ou des pays limitrophes du Burkina Faso. D'autres encore, supportant mal l'impunité observée par l'Etat à l'endroit de leurs tueurs auraient rejoint les islamistes djihadistes qui sèment la terreur dans le pays.

### **Les exécutions extrajudiciaires par les forces de défense et de sécurité**

En 2019, il y a eu beaucoup d'exécutions extrajudiciaires au Burkina Faso. Ce sont surtout les populations peules et mossis qui ont été concernées. Toutefois, il est indéniable que les populations peules ont payé le plus lourd tribut. Ces exécutions entrent dans le cadre de la lutte contre le djihadisme. Elles consistent parfois à sortir le présumé djihadiste de sa maison et l'exécuter, ou à le trouver dans son village et l'exécuter sans autre forme de procès.

Les pasteurs nomades peuls craignent les représentants de l'Etat (militaires, gendarmes, policiers) plus que les combattants djihadistes. Surtout que ces derniers se présentent à eux comme des libérateurs, des combattant pour une société où tout le monde est égal en droit, des hommes qui peuvent les protéger et les venger tout en les dotant d'armes de guerre s'il le faut pour leur autoprotection.

### **Les emprisonnements des pasteurs nomades**

De nos jours, ils sont très nombreux les pasteurs nomades peuls qui sont gardés en prison, parfois pour des raisons qu'ils ignorent. C'est le cas de Bandé Abdourahmani. Son oncle qui lui a rendu visite à la prison de haute sécurité de Loumbila raconte :

*« Abdourahmani est un jeune de 20 ans né à Nassougou. Il a séjourné chez moi pendant quatorze (14) mois pour des soins. Sa mère est venue le chercher pour repartir à Nassougou. De chez moi, ils sont arrivés à Fada où ils ont passé la nuit. Le lendemain, ils sont partis pour Nassougou. Arrivés à la barrière de Tawri, les voyageurs qui n'avaient pas de pièce d'identité ont été arrêtés. C'est de là qu'un véhicule des forces de défense et de sécurité les a amenés à Nassougou où ils ont*

*passé trois (3) jours. Son frère est venu pour le faire libérer. Impossible ! Il a été ramené à Fada, puis à Loumbila où il est actuellement à la prison de haute sécurité. Il ne sait rien de tout ce qui lui arrive. Son véritable problème, m'a-t-il dit, c'est la faim. Il est très affamé ».*

Mais les fils de pasteurs nomades croupissant dans des prisons dans le cadre de la lutte contre le djihadisme sont très nombreux dans ce pays où beaucoup pensent que tout peul est un potentiel djihadiste.

### **Quelques lueurs pour le mouvement des peuples autochtones**

La question des peuples autochtones est de plus en plus entendue en Afrique et donc au Burkina Faso. Elle s'est convoquée les 30, 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 4<sup>e</sup> Dialogue judiciaire continental tenu à Kampala (Ouganda). Placé sous le thème général « *Faire face aux problèmes contemporains des droits de l'homme : le rôle du pouvoir judiciaire en Afrique* », le Dialogue a été ouvert par le Président Yoweri Museveni. Pendant la rencontre, il a été question des peuples autochtones. En effet, une table ronde faisant suite à l'exposé du Rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits des peuples autochtones a été programmée. Nous avons fait une communication sur le concept même de « peuple autochtone » et dit l'importance d'avoir des unités d'enseignement sur les peuples autochtones dans les grandes écoles de magistrature en Afrique.

**Issa Diallo** est chercheur principal au Centre national de recherche scientifique et technologique de Ouagadougou. Il est également président de l'Association pour la protection des droits et la promotion de la diversité culturelle des groupes minoritaires (ADCPM), officiellement reconnue par le gouvernement du Burkina Faso depuis 2005. L'objectif de l'ADCPM est de promouvoir les droits humains et culturels, en particulier pour les personnes des groupes minoritaires.